



# SENEGAL

## DECLARATION DU SENEGAL

★=★=★=★=★=★=★=★=★=★

★

### **A L'OCCASION DU DEBAT THEMATIQUE DE LA PREMIERE COMMISSION SUR : « LES ARMES NUCLEAIRES »**

★=★=★=★=★=★=★=★=★=★

*New York le 20 Octobre 2014*

Vérifier au prononcé

## **Monsieur le Président,**

Ma délégation se réjouit de prendre part à ce débat thématique sur les armes nucléaires et de l'opportunité ainsi offerte de partager ses vues sur cette importante problématique qui focalise, à juste titre, l'attention de toute la communauté internationale.

Le Sénégal, voudrait d'emblée réaffirmer son attachement ferme à notre objectif commun d'un monde exempt d'armes nucléaires qui constituent un grave danger pour la survie de l'humanité. Notre inquiétude est d'autant plus grande que ces armes peuvent tomber entre les mains de groupes terroristes et mon pays reste convaincu que leur élimination totale et complète est la seule garantie contre leur utilisation.

Par conséquent, Il nous semble important que les Etats et autres acteurs de la société civile œuvrent communément pour une destruction totale, ou à tout le moins, une réduction des stocks d'ogives nucléaires. Dans le même sillage, il faudrait encourager l'adhésion au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) ainsi que celui portant sur l'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN).

## **Monsieur le Président,**

En dépit de notre volonté commune, plusieurs fois réaffirmée, force est de constater que le désarmement nucléaire auquel nous aspirons, devient de plus en plus une utopie. En effet, les traités ne prévoient que la destruction des missiles porteurs et non des têtes nucléaires, créant ainsi un « potentiel nucléaire réversible ».

Et pourtant, dans notre entendement, le concept de la dissuasion que légitime la détention, devrait garantir la paix.

Il est dès lors indispensable de renforcer l'autorité du TNP, pierre angulaire du régime mondial de désarmement et de non-prolifération, à travers son universalisation et le respect des engagements antérieurement convenus.

En ce sens, la Conférence de révision du TNP de 2015, malgré le manque de consensus constaté lors des différentes sessions du Comité préparatoire, devra œuvrer en vue de la réalisation des 64 actions décidées en 2010.

Au demeurant, l'article VI du TNP demande clairement aux Etats de poursuivre l'objectif du désarmement nucléaire, en les exhortant, à cette fin, de négocier de bonne foi.

Les Etats parties doivent par conséquent, s'acquitter de leurs obligations en adoptant, entre autres, une liste d'actions concrètes, sur la base d'un échéancier convenu et à travers un régime transparent de supervision et de contrôle.

La tenue de la Conférence pour une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen Orient initialement prévue en 2012 et l'adoption d'une convention générale sur les armes nucléaires, tel que mentionné dans l'article 6 du TNP et repris dans la résolution 68/32 de l'Assemblée générale, constitueraient également un pas décisif vers le désarmement nucléaire.

A ce qui précède, il faut ajouter, la tenue en 2018, d'une Conférence internationale de haut niveau des Nations Unies sur le désarmement nucléaire.

**Monsieur le Président,**

Le désarmement nucléaire et la non-prolifération sont deux objectifs interdépendants et d'importance égale. C'est pourquoi, il ne peut y avoir de désarmement général et complet si, en plus des Etats nucléaires existants, d'autres Etats contournent le TNP pour se doter de l'arme nucléaire.

Aussi, nos efforts en matière de non-prolifération nucléaire doivent aller de pair avec un désarmement effectif suivant un calendrier vérifiable et irréversible.

Sous ce rapport, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a un rôle de premier plan à jouer pour l'adoption de mesures efficaces en vue d'enrayer la prolifération verticale et horizontale des armes nucléaires.

Néanmoins, l'AIEA ne pourra s'acquitter convenablement de ses missions que si nous consentons à mettre à sa disposition les moyens et outils conséquents pour lui permettre, entre autres, de renforcer ses capacités de vérification et de supervision.

Dans la même veine, l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN), ainsi que la conclusion d'une convention interdisant la production des matières fissiles à des fins militaires contribueraient efficacement au renforcement des efforts vers le désarmement général et complet.

Pour conclure, je voudrais, **Monsieur le Président**, rappeler que les simples professions de foi et déclarations d'intention ne permettront pas de réaliser l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Au-delà, c'est la pleine assumption de nos responsabilités individuelles et collectives, matérialisée par une volonté politique indéfectible qui permettra d'aboutir aux résultats escomptés.

Je vous remercie de votre attention.